

MOT DE LA PRÉSIDENTE

AQLM
Association québécoise du loisir municipal



MANON LANNEVILLE
Présidente



M. LANNEVILLE, PRÉSIDENTE
TWITTER : @PRESIDENTAQLM

Au moment d'écrire ces lignes, la sixième vague a commencé à déferler sur le Québec. Mais le positif, je ne parle pas ici de test COVID, c'est que nous ne sommes quand même pas loin d'un retour à la normale pour le sport, le loisir, la culture et tout le communautaire, quitte à ce que le virus soit encore présent et que nous demeurions prudents.

L'ENJEU DES CAMPS DE JOUR

Plusieurs enjeux sont sur la table présentement avec la reprise des activités. La question des camps de jour, dont on a beaucoup parlé depuis les débuts de la pandémie, est l'un de ces enjeux. Le 31 mars, le Conseil québécois du loisir (CQL) tenait un Forum virtuel sur les camps de jour, dont l'idée maîtresse était la présentation d'une déclaration sur l'avenir des camps de jour au Québec. Faisant preuve d'une vision ambitieuse, le CQL a proposé de créer une table interministérielle.

Du côté de l'AQLM, nous maintenons que les camps de jour demeurent un service important dans l'offre globale du loisir et que ce service est attendu du citoyen. Nous reconnaissons l'importance de l'accessibilité et de l'abordabilité, croyons que l'offre de nos partenaires associatifs est tout à fait pertinente, et considérons la qualité et la responsabilité comme des facteurs de réussite majeurs. Nous acquiesçons au besoin d'avoir un porteur de dossier au gouvernement avec qui discuter des camps de jour.

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a de son côté réagi sur les programmes d'accompagnement et la publication d'un avis de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse intitulé *Avis concernant les enjeux relatifs à l'accommodement des enfants en situation de handicap dans les camps de jour municipaux du Québec*¹. Elle avait consulté auparavant

tous les responsables municipaux ainsi que les différentes associations concernées par cet enjeu, comme Espace Muni, l'AQLM et l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées. Tous sont d'avis que les programmes de subventions actuels sont nettement insuffisants pour répondre à l'ensemble des besoins constatés sur le terrain.

Le conseil d'administration de l'UMQ a ainsi résolu, le 18 février, de demander aux instances gouvernementales, notamment la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation Andrée Laforest, le ministre de la Famille Mathieu Lacombe, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux Lionel Carmant et la ministre déléguée à l'éducation Isabelle Charest, de :

- Bonifier les montants maximums que les municipalités peuvent demander dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde du ministère de la Famille pendant la relâche scolaire et la période estivale;
- Pouvoir faire des demandes d'aide financière annuelles et non plus qu'une seule et unique fois;
- Bonifier le Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées du ministère de l'Éducation (volet sports et loisirs) en créant un volet spécifique permettant de soutenir financièrement les programmes d'accompagnement mis en place par les municipalités dans les camps de jour, ce qui permettra d'amé-

¹ On peut télécharger cet avis à <https://www.cdpdj.qc.ca/fr/publications/avis-camps-de-jour>.

liorer la formation et la rémunération du personnel accompagnateur, l'accessibilité aux installations physiques ainsi que l'adaptation des activités qui sont nécessaires à la participation pleine et entière de ces enfants;

- Mettre en place un continuum de services avec le réseau de la santé et des services sociaux afin de pouvoir offrir de manière sécuritaire et dans le respect de leur dignité les soins de santé et d'hygiène dont ont besoin les enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers quand ils participent à un camp de jour municipal durant l'été.

L'ENJEU DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre en loisir est un autre enjeu majeur, comme en témoigne le grand dossier de ce numéro. Et c'est précisément le thème d'un événement important, soit la Journée tactique sur le loisir en milieu urbain. Il s'agit d'une journée d'échanges que nous organisons annuellement depuis 2018 en partenariat avec le ministère de l'Éducation et la Table des grandes villes du Québec pour discuter de grands enjeux du loisir en milieu urbain.

Cette année, cette Journée a lieu le 3 juin à Bécancour (elle aura donc peut-être eu lieu au moment où vous lisez ce texte). Le thème exact se formule ainsi : Enjeux de la main-d'œuvre dans le milieu du loisir municipal. Les objectifs sont d'identifier les

enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur du loisir municipal, de partager des solutions et d'identifier les impacts sur l'offre de loisir à moyen et long terme. Un panel de discussion est prévu avec notamment des représentants de l'UMQ, de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec, de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec et de la Société de sauvetage du Québec.

Évidemment, cet enjeu préoccupe beaucoup l'UMQ. Son plan stratégique 2022-2024 prévoit d'ailleurs, au chapitre de la vitalité culturelle et récréative, d'appuyer les municipalités aux prises avec l'enjeu de main-d'œuvre dans les services de loisir municipaux.

Même si la Journée tactique est centrée plutôt sur les besoins et questionnements des grandes villes, il ne faut surtout pas négliger l'importance de la pénurie de personnel dans les plus petites municipalités. Les travailleurs en loisir sont, dans ces municipalités, des hommes et des femmes orchestres de la qualité de vie! Sans relâche, l'épuisement et le découragement guettent, la vie collective risque de s'affadir.

L'AQLM maintient que les camps de jour demeurent un service important dans l'offre globale du loisir et que ce service est attendu du citoyen.



Vivaction
GESTION • SPORTS • LOISIRS

**PARTENAIRE
DANS LA GESTION
DE VOS ÉQUIPEMENTS
ET PROGRAMMES
DE LOISIRS**

514 507 3600 VIVACTION.CA

Installation aquatique • Plage • Centre sportif • Arène • Camp de jour
Centre communautaire • Sentiers de ski de fond